

*La Maison-Dieu*, 165, 1986, 73-100

Jan KERKHOFS

## L'ÉGLISE LOCALE DE VATICAN II JUSQU'À NOS JOURS

DANS sa thèse sur la communauté chrétienne (*Gemeinde*, par laquelle on entend principalement, mais non exclusivement, la paroisse) selon Vatican II<sup>1</sup>, Herman Wiek affirme, à juste titre : « Le débat sur la communauté [Gemeinde] a été engagé, dans la théologie catholique, il y a à peine quelques années, et c'est la raison pour laquelle, dans la théologie systématique, il n'existe que quelques rares études relatives à ce sujet. »

### VATICAN II

Lorsque le Pape Jean XXIII, à l'aube du deuxième concile de Vatican, s'est adressé aux paroissiens de Castel Gandolfo (le 15 août 1962), il a spontanément souligné que le travail conciliaire devait se concentrer sur la paroisse :

---

1. Herman Wiek, *Konzil und Gemeinde, eine systematisch-theologische Untersuchung zum Gemeindeverständnis des Zweiten Vatikanischen Konzils in pastoraler Absicht*, Frankfurter Theolog. Studien, vol. 25, J. Knecht, Frankfurt a. Main, 1978, p. 7.

« La lumière vive du concile œcuménique éclairera en particulier les paroisses et préparera ainsi un renouvellement de l'activité pastorale... Le travail préparatoire ainsi que l'abondante littérature déjà éditée par le concile ont placé la paroisse, en évidence, au centre du débat, suivie par les diocèses et par les problèmes de la vie sociale au sein de l'Église<sup>2</sup>. » Parmi les 70 études préparatoires, cinq études étaient principalement consacrées à la paroisse et de nombreuses autres abordaient ce sujet dans leur thématique. Cependant, dès 1963, la paroisse avait déjà cessé de constituer un sujet prioritaire dans les débats, et l'intérêt porté à la paroisse diminuait de session en session. Le résultat final fut dérisoire : à peine quelques phrases, dans le décret *Christus Dominus* sur le ministère pastoral des évêques, faisaient mention de la paroisse et de ses pasteurs.

Toutefois, Vatican II a amorcé une ouverture importante vers l'avenir des communautés locales. Alors que le Code de droit canonique de 1917 limitait le pouvoir des évêques sur le plan de la création des paroisses territoriales et personnelles, pouvoir qui leur avait été conféré par le concile tridentin, Vatican II le leur a rendu. Une fois de plus, ce fut la communauté qui fut mise en évidence, et non le prêtre ; le caractère inamovible de la charge pastorale, avec ses nombreux abus, avait, pour résultat la stagnation du pastorat. Une remarquable intervention de l'Évêque Schick, Évêque Auxiliaire de Fulda, a forcé le concile à faire place à la discussion sur la paroisse (le 10 octobre 1963). Toutefois, le langage restait peu clair. Aucune distinction n'était faite entre paroisse et diocèse, tous deux répondaient à la dénomination *ecclesia localis*. Les familles étaient définies comme *parvae ecclesiae*. Mgr J. Höffner, à l'époque Évêque de Munster, fit un plaidoyer en faveur de l'introduction du principe de subsidiarité au sein de l'Église. Lors de la troisième session (1964), un paragraphe traitant de la paroisse fut adopté dans le contexte de *Lumen Gentium* (LG, chap. 3, n° 26). Dans son ensemble, ce texte se révélait très prudent et de nature fort générale.

---

2. R. Huysmans, *Tussen Concilie en Synode*, Hilversum, 1981, p. 9.

Une série de concepts, tels que *ecclesia localis* ou *ecclesia particularis* n'ont pas été définis. Le paragraphe 26, au lieu d'être inséré dans le chap. 1, art. 7, qui traite de l'Église pèlerine, a été intégré au chap. 3, dans un contexte traitant des évêques. Plus que jamais auparavant, la *communio* des croyants constituait le centre d'intérêt, prenant le pas sur le prêtre paroissial. Toutefois, les *congregationes fidelium locales* n'étaient considérées comme une *ecclesia* que de manière indirecte, et même les paragraphes 26 et 28 traitent davantage des évêques que de la paroisse.

D'autres décrets conciliaires font mention de *coetus fidelium* (SC) ou de *communitas christiana*, de *communitas paroecialis* (CD) et de *communitas ecclesialis* (PO). *Ad Gentes*, pour sa part, reste extrêmement vague à cet égard : quel est le statut d'un poste missionnaire ?

Très peu d'éléments traitant de ce sujet ont été formulés dans les interventions concernant les « communautés de base », et il n'en reste rien dans les décrets officiels.

En guise de conclusion générale, citons une définition synthétique, élaborée par Wieh, de la « communauté » telle qu'elle est présentée dans les textes conciliaires : « La "communauté" (paroisse) est "l'Église de Dieu" sur le plan local, là où, sous la direction du prêtre et en étroite collaboration avec l'évêque, la communion de ceux qui croient en Jésus Christ est vécue comme un événement et comme une mission, à travers l'évangélisation, la fraternité et en particulier l'assemblée eucharistique<sup>3</sup>. » Bien que les textes conciliaires restent imprécis et parfois ambigus, on observe une approche globale d'une conception nouvelle : l'ecclésiologie hiérarchique et centralisatrice se voit corrigée par une nouvelle conception de la « communauté » elle-même en tant que « Église de Dieu », « le peuple nouveau appelé par lui » (LG 26, 28). Karl Rahner déclarait, commentant LG 26<sup>4</sup> : « Une nouvelle expérience de l'Église, axée sur l'avenir, peut être considérée comme

3. H. Wieh, *op. cit.*, p. 144.

4. « Haec Christi Ecclesia vera adest in omnibus legitimis fidelium congregationibus localibus... »

étant anticipée.<sup>5</sup> » Cette considération s'avère même vraie pour les petites communautés pauvres ainsi que pour ceux de la diaspora<sup>6</sup>.

### NOUVELLES OUVERTURES

Après Vatican II, de nombreux théologiens ont tenté de s'accommoder à la terminologie ambiguë du concile dans la définition de l'*ecclesia localis*, *particularis* ou *peculiaris* (cf. H. de Lubac, K. Mörsdorf, W. Aymans, H. Rossi, etc.). W. Beinert a présenté un résumé de la discussion dans un article bien documenté<sup>7</sup>, dans lequel était formulée la question suivante : L'*ecclesia particularis* représente-t-elle fondamentalement le diocèse et, dans un certain sens, la paroisse également, ou s'agit-il de groupes encore plus restreints dans lesquels l'Eucharistie est célébrée ? L'auteur s'interroge, en outre, sur les critères qu'il convient d'appliquer. Au cours du synode épiscopal de 1974, plusieurs conférences épiscopales ont souligné le rôle croissant des Communautés Chrétiennes de Base (CCB), les définissant comme des « signes du temps » extrêmement significatifs. Dans son exhortation apostolique « *Evangelii Nuntiandi* » (1975), le Pape Paul VI a reconnu l'importance des CCB. Néanmoins, il exprimait ses craintes quant à leur éventuelle autonomie et souhaitait qu'elles demeurent « au sein des communautés constituées par l'Église, et en particulier des Églises et paroisses individuelles ». Et c'est uniquement ainsi qu'elles deviendraient « un site d'évangélisation au service des communautés plus importantes, et en particulier des Églises individuelles ». Le Pape

5. K. Rahner, Über die Gegenwart Christi in der Diasporagemeinde nach der Lehre des Zweiten Vatikanischen Konzils, in : *Schriften zur Theologie*, vol. 8 (1967), pp. 409-525.

6. « In quavis altaris communitate, sub Episcopo sacro ministerio, exhibetur symbolium illius caritatis et "unitatis Corporis mystici, sine qua non potest esse salus". In his communitatibus, licet saepe exiguis et pauperibus, vel in sancta, catholica et apostolica Ecclesia. » (LG 26).

7. W. Beinert, Dogmenhistorische Anmerkungen zum Begriff, « Partikularkirche », *Theologie und Philosophie* 50 (1975), 38-69.

Paul VI, craignant manifestement que ces communautés ne deviennent des groupes critiques vis-à-vis de l'Église institutionnelle et se détachent de celle-ci sous forme de sectes<sup>8</sup>, avait édicté une liste de conditions que ces communautés devaient respecter pour être réellement « ecclésiales ».

Entre temps, des dizaines de milliers de CCB ont vu le jour, en particulier dans les Églises non occidentales. Sans nul doute, toute ecclésiologie future devra tenir compte de cette évolution nouvelle, par laquelle la vie pose un défi fondamental aux structures et aux mentalités traditionnelles<sup>9</sup>.

Le nouveau Code de droit canonique (1983) ne fait jamais mention de la notion *ecclesia localis*. Quant à l'usage de la notion *ecclesia particularis*, il est exclusivement limité aux diocèses et aux structures similaires. La paroisse est définie par la notion *certa communitas* (c. 515). Toutes les communautés de chrétiens ne sont pas pour autant considérées comme des paroisses (c. 516), bien que certaines d'entre elles puissent obtenir l'approbation de l'évêque en tant que communautés de chrétiens. Le nouveau Code, à l'encontre du précédent, considère que la communauté de chrétiens constitue le point de référence central de la paroisse, et non le prêtre (ou un bénéfice). Les paroisses ne doivent pas nécessairement toutes être territoriales, certaines d'entre elles peuvent également être « personnelles » (c. 518). Et c'est à ce niveau que le Code ouvre de nouvelles perspectives, affectant aussi les CCB : « Là où c'est utile, seront constituées des paroisses

---

8. Cf. aussi K. Lehmann, qui avait préalablement écrit un article préconisant la tendance vers des groupements restreints dans l'Église (« Was ist eine christliche Gemeinde » [theologische Grundstrukturen], *Internationale theologische Zeitschrift*, 1972, n. 6, 481-497) et qui avait, par la suite, souligné les dangers présents dans certaines tendances de la théologie de communauté (Chancen und Grenzen der neuen Gemeindeftheologie, *Internationale theologische Zeitschrift*, 1977, n. 2, 111-127).

9. Dans un ouvrage, petit mais important, K. Rahner avait prédit certains de ces défis : *Strukturwandel der Kirche als Aufgabe und Chance*, Herderbücherei, vol. 446, 1972 (nombreuses traductions).

personnelles, déterminées par le rite, la langue, la nationalité des fidèles d'un territoire et encore pour tout autre motif.» (c. 518). Une ouverture similaire s'esquisse dans c. 516, 2 : « Là où les communautés ne peuvent pas être établies sous forme de paroisses ou de quasi-paroisses, l'évêque diocésain pourvoira d'une autre manière à leur charge pastorale. » Néanmoins, rien n'est explicitement spécifié concernant les CCB. Entre temps, un nombre toujours croissant d'évêques et de conférences épiscopales ont abordé ce sujet dans leurs interventions.

### *DÉVELOPPEMENTS, EN DIFFÉRENTES RÉGIONS*

#### **Amérique Latine**

Étant donné qu'il nous est impossible de fournir un aperçu général, nous nous limiterons au cas du Brésil. On rapporte que le Brésil dispose actuellement de plus de 80 000 « *comunidades eclesiais de base* », et ceci constitue une réalité qu'il est extrêmement difficile de saisir par le biais d'une approche sociologique. Le problème réside dans l'évaluation de l'étendue de la pénétration des communautés naturelles, des villages, des colonies ou des bidonvilles par ces communautés chrétiennes de base (CCB). En effet, les CCB se distinguent entre elles par des divergences considérables sur le plan de leur structure, de leur degré de cohésion et de leurs buts<sup>10</sup>.

La CCB trouve son origine dans la pratique pastorale ; elle est apparue pour la première fois dans le contexte du

---

10. Cf. G. Deelen, *The Church on Its Way to the People : BCCs in Brazil*, in : *Basic Communities in the Church*, Pro Mundi Vita, n. 81, 1980, pp. 2ss ; Idem., *Kirche auf dem Wege zum Volke, mit einem Geleitwort von Kardinal Arns* (São Paulo), Verlag Brasilienkunde, Nettingen, 1982.

mouvement missionnaire au Bara do Pirai, dans les années soixante. Ce mouvement a été causé suite à une pénurie de prêtres. Dans plusieurs diocèses, on s'était posé la question de savoir s'il était réellement nécessaire de supprimer toute activité paroissiale en fonction uniquement de l'éventuelle indisponibilité d'un prêtre. Le *Mouvement pour un Monde Meilleur* du Père Lombardi, le *Movimento Cristiano* et la *Légion de Marie* ont tous apporté une contribution importante dans l'organisation matérielle et la formation des laïcs au sein des CCB.

Ces efforts ont trouvé leur point culminant dans la rédaction d'un « plan d'urgence » par la Conférence Nationale des évêques du Brésil (CNBB), qui avait pour but de convertir la paroisse en une fédération de petites communautés de foi, culte et amour. C'est sur cette base que s'est développée, trois ans plus tard, la première esquisse d'une stratégie commune et pastorale à un niveau national, qui constituait une stratégie réelle de développement des CCB. Nous citons : « En raison de l'étendue considérable de nos paroisses, de la densité de leurs populations ainsi que du nombre élevé des personnes baptisées dépendant juridiquement de ces paroisses, celles-ci sont subdivisées en plusieurs communautés locales, appelées CCB, ou doivent être ainsi constituées. C'est pourquoi il est important de lancer ce renouveau des paroisses en créant de telles CCB et en leur conférant un dynamisme propre. »

Mais comment, dans la pratique, une CCB est-elle constituée ? Un « moniteur » (ou *agente*) engage le processus en rassemblant un groupe de personnes de tous âges, en vue de la lecture de l'Évangile et de la présentation d'une méditation sur un texte biblique. En l'espace d'un laps de temps relativement court, ce groupe prend conscience qu'il représente réellement l'Église (bien qu'il ne fasse partie d'aucune structure ecclésiale). Dans la plupart des cas, cette initiative est prise par l'institution ecclésiale (évêque, prêtre, religieux). Dès que la CCB prend forme, elle commence à lancer un regard critique sur les structures traditionnelles qui lui ont permis de voir le jour et à relativiser le rôle de ces structures au sein de l'Église. Cette

«renaissance» de l'Église entraîne souvent une crise d'identité de l'évêque et du prêtre : le maître devient le disciple de ses propres disciples.

Dans le courant de ces dernières années, le développement rapide de nombreuses sectes au Brésil, qui associent la nécessité d'une certaine religiosité à la nécessité de rassemblements en groupes plus restreints, constitue un nouveau défi requérant une accélération du processus de rapprochement entre l'Église et le peuple.

G. Deelen distingue trois catégories de CCB, qui peuvent également se définir comme des phases dans le développement de ces communautés :

— les communautés qui ne se sentent concernées, surtout à leurs débuts, que par la formation de groupes religieux et par le renforcement de la vie ecclésiale et sacramentelle (communautés de prière et de partage de l'Évangile) ;

— les communautés qui, en outre, se dévouent à des tâches sociales, à des actes de charité, à l'entraide réciproque dans leur voisinage, et qui pensent à l'amélioration de leur environnement en envisageant la construction d'installations communautaires telles que des dispensaires ou des écoles primaires (communautés d'entraide) ;

— les communautés qui franchissent un pas supplémentaire dans la voie de la conscience politique et commencent par réclamer des réformes sociales (communautés qui transforment la société).

Plusieurs congrès nationaux des CCB ont joué un rôle considérable dans le processus de conscientisation. Le premier de ces congrès a été organisé à Vitoria (janvier 1975) et avait pour thème : «L'Église qui est née du peuple.» Les discours qui y furent tenus traitaient d'un nouveau style d'église, dont l'organisation devait refléter les besoins populaires et les signes du temps. Il nous semble utile de citer quelques résolutions prises lors de ce congrès :

1) Le peuple de Dieu est organisé en CCB qui sont autonomes sur le plan de ce qu'elles entreprennent, mais qui forment toutefois, en conformité avec l'Évangile, une



seule communauté chrétienne se regroupant avec les autres communautés et avec l'évêque.

2) L'Église doit participer à la lutte du peuple pour sa libération et elle doit expliquer à ses fidèles quelles sont les causes de leur oppression en dénonçant l'injustice. La lutte en faveur de la libération trouve son origine au sein de l'organisation ecclésiale — c'est le seul et unique moyen qui garantit l'authenticité de la parole libératrice.

3) L'Église doit reconnaître la religion et la religiosité du peuple, y compris les moyens par lesquels ils les expriment. L'Église ne doit pas perdre de vue la culture populaire qui constitue un facteur important dans le processus de libération. Les protestations et accusations lancées par la culture populaire contre la société doivent être soutenues et la quête du peuple pour un nouveau contenu et de nouvelles expressions de sa foi ne doit pas être frustrée.

4) Les prêtres et leurs auxiliaires pastoraux doivent être formés au sein même des CCB. Cette formation doit essentiellement être fondée sur une réflexion soutenue et une interprétation des faits.

Un deuxième congrès s'est déroulé vers la moitié de l'année 1976, également à Vitoria, ayant pour thème : « Les CCB : une Église qui est née du peuple par l'Esprit de Dieu. » Ce congrès a lancé un fervent appel en faveur d'une participation plus importante des laïcs dans l'Église et pour réveiller l'Église, afin qu'elle voit les vrais problèmes du peuple. Le sujet de la libération a été longuement traité, au vu de la croissance persistante d'une oppression de nature particulièrement vicieuse. Le congrès a mis en évidence la contribution qu'apportent les CCB dans le processus de la libération en favorisant la conscientisation des membres et la reconnaissance de leurs droits. Mais un tel processus s'avère très long et requiert patience et habileté pédagogique, afin de prévenir le danger que courent les opprimés en adoptant les normes morales des oppresseurs et en devenant ainsi, à leur tour, des oppresseurs.

Un troisième congrès fut organisé à João Pessoa en juillet 1978 sur le thème : « L'Église : le peuple sur la voie

de la libération.» Ce congrès s'est efforcé de mettre en évidence l'aspect socio-politique des CCB, comme l'illustre un extrait du document final : « Nous devons nous efforcer de connaître notre réalité locale, celle de notre village et des villages voisins, afin d'établir un lien profond entre nous et de prendre conscience de la réalité des événements que les puissants aimeraient nous cacher. Nos yeux verront alors ce qu'ils devraient voir... Nous devons nous informer sur la signification de notre appartenance à une classe opprimée, et nous devons nous accorder une confiance réciproque dans notre comportement, étant donné que nos intérêts sont identiques. »

Des groupes d'évêques ont participé à toutes ces conférences, et la Conférence des Évêques a suivi de près cette évolution en publiant une série d'études sur les CCB.

En avril 1981, une quatrième conférence a été organisée à Itaici (São Paulo). Les délégués se sont à nouveau penchés sur les injustices infligées au peuple, en s'appuyant sur la Bible, afin d'éveiller la conscience populaire. Toutefois, il a été décidé que les CCB en tant que telles ne pourraient pas fonctionner comme des bureaux auxiliaires de partis politiques. On s'est plutôt fixé comme objectif d'aider leurs membres dans le processus de discernement spirituel et de les rendre ainsi capables de se vouer à des formes d'engagement politique. Comme lors des conférences précédentes, les prières et les liturgies ont reflété un profond souci à l'égard des problèmes sociaux concrets et ont constitué des éléments importants dans le cadre du processus de conscientisation.

Le cinquième congrès a eu lieu à Canindé, un centre de pèlerinage dans le Nord-Est du pays (1983). Il eut pour issue la rédaction d'une forme particulière de « lettre ouverte », un texte rédigé par les délégués et les évêques présents. Les participants ont déclaré que les CCB constituent en réalité « une nouvelle forme d'existence de l'Église » et ils ont réfuté l'accusation selon laquelle les CCB favorisaient une forme dangereuse de « Iglesia popular », une église de la base isolée de ses évêques. La conférence a souligné l'importance d'un échange ouvert des expériences et d'une participation active des évêques et

des prêtres à la vie du peuple dans la recherche d'une solution d'avenir. Ils ont, en outre, exprimé leur désir ardent de voir subsister un lien entre la foi et la libération.

Cette évolution, dans son ensemble, doit être considérée dans le contexte général de la situation présente en Amérique latine. La conférence de CELAM à Medellin (1968) a conféré un puissant soutien pour les CCB et a souligné l'importance de l'existence des CCB, en raison du fait que celles-ci sont l'expression d'une religiosité populaire, d'un engagement socio-politique, d'une nouvelle conception des ministères et d'une option préférentielle en faveur des pauvres : « La CCB constitue la première cellule ainsi que le noyau de base de l'Église ; la CCB doit assumer sa propre responsabilité en vue d'asseoir l'existence et l'expansion du culte et de la foi. Il constitue, dès lors, la première cellule de la structure ecclésiale, le point focal de l'évangélisation et, à l'heure actuelle, le facteur primordial du progrès humain et du développement.<sup>11</sup> » Dans les documents de Medellin, les CCB ont été mentionnées pas moins de 23 fois. Bien que la reconnaissance des CCB ait été revendiquée en particulier par la Conférence des Évêques du Brésil, l'approche réalisée par la conférence de CELAM à Puebla (1979) fut plus prudente dans ses termes<sup>12</sup>. Néanmoins, les quelques rares références aux CCB appuient le soutien qui leur avait été conféré dès Medellin, ouvrant mêmes des perspectives en vue de l'établissement de nouveaux ministères, y compris des ministères pour les femmes. Le texte stipule que « en notre qualité de pasteurs, nous souhaitons encourager, guider et promouvoir les CCB dans l'esprit de Medellin, en conformité avec les critères de « *Evangelii nuntiandi* » n° 58. Nous préconisons la sélection de ces chrétiens ainsi que leur formation, afin qu'ils soient aptes à animer ces communautés. » Le paragraphe 640 stipule même que « c'est au sein des petites communautés, et en particulier de

---

11. Medellin, *La Iglesia en la actual transformacion de America Latina a la luz del Concilio*, II, *Conclusiones*, Bogota, XV, n. 10.

12. *The Message of Puebla in Latin America*, *Pro Mundi Vita*, n. 79, 1979.

celles qui bénéficient d'une organisation adéquate, que les participants trouvent de nouvelles relations dans la foi et approfondissent leur connaissance de la Parole de Dieu ; il en résulte une participation plus intime dans l'Eucharistie, une meilleure communion avec les pasteurs de l'Église locale, et un engagement plus profond favorisant la pratique de la justice dans les milieux sociaux dans lesquels elles sont établies. » (Cf. aussi 621, 622 et 642.) Cependant, les documents de Puebla ont exprimé une série de réserves concernant les liens avec l'Église institutionnelle, observant toutefois que les CCB constitueraient le moyen de réveiller les structures existantes, et en particulier la paroisse. Certains textes issus de Puebla préconisent l'intégration des CCB dans la structure paroissiale — on parle même de « cellules paroissiales » — la paroisse étant, dans ce contexte, considérée comme le centre de coordination et d'animation de l'ensemble des fonctions de l'Église. Il reste cependant une question importante : un tel développement est-il possible dans le contexte de la situation actuelle en Amérique latine ?

Lors de sa visite au Brésil en juillet 1980, le Pape Jean-Paul II avait préparé un message à l'intention des CCB. Celui-ci a, en fait, été lu devant les dirigeants des CCB par l'évêque Ivo Lorscheider, l'actuel président de la CNBB<sup>13</sup>. Le Pape, pour sa part, a souligné « l'importance cruciale des CCB dans le contexte de l'activité pastorale de l'Église au Brésil » et a cité un appel d'encouragement que le Pape Paul VI lançait dans « *Evangelii nuntiandi* ». Toutefois, il avait simultanément exprimé une mise en garde à l'intention de ses auditeurs contre la « politisation » des CCB, les exhortant à respecter leur caractère ecclésial. Selon lui, l'une des exigences fondamentales à respecter serait : « la nécessité que les dirigeants soient, avant tout, en communion avec les pasteurs ; les CCB elles-mêmes devraient faire partie intégrante de cette communion ». Nul n'ignore que le Pape a exprimé de vives inquiétudes quant

---

13. *Origine*, Washington DC, le 31 juillet 1980, 140-141.

à la « Iglesia popular », ce qui explique sa remarque : « (le dirigeant) ne communique ni sa propre pensée, ni sa doctrine, mais ce qu'il apprend et reçoit de l'Église ».

Entre temps, la CNBB n'a cessé d'insister sur le puissant appui qu'elle accordait aux CCB, notamment dans un document publié en novembre 1982 par son conseil permanent ainsi que dans un rapport pastoral de l'assemblée plénière d'avril 1983<sup>14</sup>.

### Afrique

C'est suite à une conférence d'étude, organisée en 1973 par les Évêques de l'Afrique orientale, portant sur le thème de la « Planification de l'Église en Afrique orientale dans les années 1980 », qu'on a reconnu la nécessité cruciale de communautés plus dynamiques en Afrique. Nous citons le travail préparatoire : « La vie de l'Église doit être fondée sur les communautés qui ont l'expérience de la vie et du travail quotidien : ces groupements sociaux, à la fois fondamentaux et maniables, dont les membres connaissent des relations interpersonnelles réelles et ressentent leur appartenance communautaire, tant dans la vie courante que dans les relations de travail. Nous sommes convaincus que les communautés chrétiennes à ce niveau présentent une meilleure aptitude à développer une vitalité intense et à devenir les témoins les plus efficaces dans leur environnement naturel.<sup>15</sup> »

Ici aussi, plusieurs conférences épiscopales ont souligné le même besoin, dans le cadre du travail préparatoire au Synode des Évêques en 1974 : « Nous préconisons sérieusement une modification des structures et des attitudes

14. Cf. : Les communautés ecclésiales de base au Brésil, in : *La Documentation Catholique*, 1984, n. 1877, 658-679.

15. « Guidelines of the 1973 Plenary », *Amacea Documentation Service*, n. 2, avril 1976, p. 10. Amacea est l'abréviation de « Association of Member Episcopal Conferences of East Africa ».

actuelles de l'Église, par l'établissement, par exemple, des communautés de base.» Ce même thème fut choisi pour une conférence de l'AMECEA en 1976<sup>16</sup>. Dans son discours d'ouverture, l'Évêque Kalilombe a vu, dans ce choix, un signe de résolution visant à l'accomplissement d'une véritable Église locale en accord avec la conception de l'incarnation : « La force qui assure la force de l'Église à ces niveaux (diocèses, paroisses et mêmes postes missionnaires) émane non pas de l'intérieur des communautés locales, mais de l'extérieur. » L'Église est trop dépendante des (trop rares) prêtres issus de l'extérieur des communautés. « Tant que cet état des choses persistera, l'Église en Afrique orientale demeurera une Église infantile et instable, incapable de survivre et à la merci de toute évolution issue de circonstances historiques. » L'évêque plaide en faveur d'un fondement de la vie de l'Église à un niveau sous-paroissial, la paroisse reflétant à son sens un caractère non communautaire, mais organisationnel. C'est exclusivement par le biais d'une communauté concrète que l'Église pourrait atteindre son objectif suprême : être le porteur du salut. Dans un tel contexte, la paroisse représente un réel réseau de communautés populaires dans lequel le dynamisme — grâce à une application souple du principe de subsidiarité — ainsi que les liens des communautés membres trouvent leur justification. « Il n'est pas possible de définir avec précision l'importance numérique de ces communautés... mais la communauté doit être telle qu'un nombre suffisant d'adhérents et une variété de charismes ecclésiaux y soient représentés, afin de pourvoir aux ministères réguliers et non ordonnés ou à des services qui assurent le dynamisme et l'activité de la communauté dans sa vie quotidienne. »

---

16. Cette conférence a été précédée par une enquête à laquelle 42 diocèses sur 67 ont répondu. 31 diocèses stipulaient, comme première priorité : « Disposer d'une Église composée de communautés chrétiennes réellement auto-desservantes, auto-progégeantes et auto-suffisantes. » Quinze autres diocèses citaient cet objectif comme seconde priorité. Cf. *Amecea Documentation Service*, n. 1, novembre 1975, p. 1.

Lors d'une conférence plénière convoquée par l'AME-CEA à Malawi (1979), les évêques ont procédé à des échanges de vues, s'appliquant à élucider leurs objectifs et à partager leurs expériences vécues lors des années précédentes.

Entre temps, des pasteurs de plusieurs pays africains se sont entretenus des communautés de base comme moyen de conférer à l'Église un caractère plus local (notamment en Tanzanie, en Zambie, au Burundi, au Cameroun, en Mozambique et en Afrique du Sud). Deux expériences réalisées au Zaïre présentent un intérêt particulier : l'expérience de la Jamaa et, plus tard, dans un contexte différent, l'expérience avec les Bakambi à Kinshasa<sup>17</sup>. Elles figurent parmi les expériences les plus prometteuses en Afrique.

Cependant, selon Aylward Shorter<sup>18</sup>, lors d'une rencontre organisée en 1984, les missionnaires travaillant en Tanzanie et au Kenya ont convenu que le type de communautés chrétiennes préconisées par les évêques dix ans auparavant n'est pas enraciné et ne constituent même pas un attrait pour le peuple. « La contradiction implicite que représente la création des communautés de "base" du "haut" est pratiquement reconnue. Pour de nombreux prêtres et religieux, il est difficile, voire impossible, de s'intégrer dans les communautés locales, étant donné que les distances entre les paroisses, les postes éloignés et les petits groupes en milieu rural ne le permettent pas. » Le Père Shorter avait observé qu'il est plus facile, dans les villes, d'intégrer les communautés de base dans l'action liturgique et pastorale de la paroisse. Selon lui : « l'activité typique de la communauté de base réside dans le partage biblique hebdomadaire dans le contexte d'une réunion de prière et de planification. Les communautés se limitent

---

17. Cf. la bibliographie dans les Bulletins de *Pro Mundi Vita*, n. 62 (1976) et n. 81 (1980); *Église et Mission*, n. 220, 1980 : Animateurs de communautés; Marie-France Perrin-Jassy, *Basic Communities in the African Churches*, Maryknoll-Orbis, New York, 1973.

18. Aylward Shorter, An African Experiment, *The Tablet*, le 15 septembre 1984, 889-890.

normalement à l'évangile, selon mon expérience, ou du moins aux lectures dominicales. De ce fait, elles sont non seulement confrontées au problème de la compréhension de leur lecture, mais doivent en outre trouver son rapport avec les soucis quotidiens. Elles sont tentées d'imiter le fondamentalisme, les prières stéréotypées et le caractère élitiste d'innombrables sectes indépendantes, dont les membres "sauvés" prêchent fréquemment dans leurs villages et dans leurs bidonvilles. Le fondamentalisme biblique offre, à une époque de désintégration sociale et de pluralisme religieux, une sécurité illusoire en matière de foi. »

En outre, le Père Shorter souligne la nécessité d'établir un lien entre les réunions de prière hebdomadaires et une sensibilité sociale plus profonde; il signale la pénurie de prêtres pour la célébration de l'Eucharistie dans les postes missionnaires, ne mentionnant même pas les communautés, mais met également l'accent sur le fait qu'un grand nombre de chrétiens engagés ne reçoivent pas la communion en raison de l'irrégularité des célébrations de mariage. Selon lui, l'échec le plus important réside dans le manque de participation des jeunes de moins de 25 ans (qui constituent entre 60 et 70 % de la population du continent), tout en ajoutant que le Zaïre fait exception à cette tendance. Enfin, il constate que les communautés de base en Afrique sont beaucoup moins conscientes de leur vocation politique que celles d'Amérique Latine.

Toutefois, l'activité des catéchistes n'est nulle part ailleurs aussi impressionnante qu'en Afrique. En leur qualité de dirigeants de postes missionnaires, ils opèrent souvent comme les centres vitaux de leurs propres communautés et de l'Église africaine proprement dite. Sans leur présence, l'expansion de l'Islam, lui aussi basé sur l'engagement des laïcs, aurait été encore bien plus importante. La formation et le soutien financier des catéchistes et des laïcs responsables de leurs communautés constitueront, à l'avenir, le plus important défi pour l'Église en Afrique Noire. Ce problème constituera probablement le sujet principal du « African Council » annoncé.



**Asie**

Il est impossible d'aborder en quelques pages l'étendue considérable des différentes formes adoptées par les églises locales en Asie et dans ses nombreux « sous-continentes ». Toutefois, un grand nombre de paroisses ne représentent pas plus que des petites communautés de base dans des régions où les chrétiens ne constituent qu'une faible minorité de la population. Partout ailleurs, où il est question de pression démographique, la paroisse constitue une institution puissamment structurée ou le centre d'un réseau de groupements à petite échelle, ne disposant que de très peu de prêtres (parfois même d'aucun prêtre).

Dans le courant de la dernière décennie, on a ressenti un besoin croissant d'engager des laïcs, femmes et hommes, en qualité de « personnes » dans l'Église ainsi que la nécessité pressante de lier l'édifice ecclésial et communautaire au développement social. Dans de nombreux pays souffrant d'une pénurie de prêtres pour desservir le nombre toujours croissant de chrétiens, un grand nombre de communautés de base ont fait leur apparition, recouvrant souvent de vastes quartiers ou des villages entiers. Celles-ci étaient efficacement soutenues par les prêtres et par des évêques, se développant au fur et à mesure en outils d'évangélisation et de libération chrétienne<sup>19</sup>.

Lors de la consultation de Bangalore (juin 1976), portant sur le ministère en Inde, est apparu le problème de la formation de communautés plus dynamiques. On a mis en évidence les thèmes de la co-responsabilité, du ministère en équipe, de l'engagement social, de la formation de groupes restreints, de l'égalité des femmes dans la mesure où elle

---

19. Dans leur rapport au Synode de 1974, les évêques philippins écrivent : « La création de petites communautés de base (dans nos barrios) et d'autres groupements naturels, en collaboration avec les communautés plus larges, la paroisse et le diocèse, est indispensable si nous voulons promouvoir l'évangélisation efficace et la participation de notre peuple » dans : *His Gospel to Our Peoples*, FABC, Cardinal Bea Institute, Manille, 1975, vol. I, p. 186.

peut être réalisée et de l'émergence des responsables de l'Église de souche populaire<sup>20</sup>.

Il nous paraît utile de citer un exemple concret ayant trait à la Malaisie. En août 1976, les évêques et les prêtres ont abandonné toute responsabilité pastorale, se retirant pour pouvoir méditer en groupe sur le rôle de l'Église dans ce pays. Pendant cette période, les paroisses ont été placées sous la responsabilité de dirigeants laïques. Les évêques et les prêtres écrivirent, par la suite, dans leur lettre aux religieux et laïcs : « Notre assemblée, constituée par 126 participants, a adopté unanimement la conclusion suivante : le besoin fondamental et crucial des catholiques de la péninsule de Malaisie est celui de la création de communautés chrétiennes de base inspirées des premières communautés chrétiennes des Actes des Apôtres. » Malheureusement, cette initiative s'est par la suite avérée moins prometteuse qu'on ne l'avait espéré.

Lors du « Asian Colloquium on Ministries in the Church<sup>21</sup> » (Hong Kong, février-mars 1977), organisé par la Federation of Asian Bishop's Conferences (FABC), le souci de la création de communautés locales plus dynamiques a occupé le centre des discussions, constituant le point de départ de tous les entretiens relatifs aux ministères, qu'il s'agisse de ministères nouveaux ou traditionnels : « L'intérêt des délégués s'est concentré sur les besoins et sur la nature des communautés chrétiennes de base ; la vie de ces communautés dépend des ministères, et c'est au sein même de celles-ci que les pasteurs doivent être recrutés... Si nous désirons sérieusement promouvoir l'évangélisation et le renouveau de l'Église en Asie, nous pensons qu'une révolution s'avère indispensable, révolution dans laquelle se manifesterà le souci de créer des communautés chré-

20. *Ministries in the Church*, Research Seminar and Pastoral Consultation in India, Bangalore, 1976.

21. *Asian Colloquium on Ministries in the Church*, FABC, rédigé par P. de Achutegui, S.J., Manila, 1977 (cf. en particulier, pp. 32-34 et 177-187).

tiennes de base, afin de permettre une vie réellement chrétienne<sup>22</sup>. »

De sérieux efforts ont été consentis en vue de promouvoir les CCB aux Philippines et en Indonésie, en particulier dans des régions éprouvant une pénurie de prêtres, bien qu'il ne s'agisse pas là de la raison principale de cette évolution. Les évêques et les laïcs sont arrivés à la conviction que seules des communautés dynamiques adoptant les perspectives de *Lumen Gentium* et de *Gaudium et Spes* seraient capables de devenir les instruments de la libération humaine et du salut chrétien. La nécessité d'une direction créative, pluriforme et locale au sein des CCB n'a fait que s'accroître à tous les niveaux<sup>23</sup>.

En République populaire de Chine, les CCB ont été et sont encore actuellement d'une extrême importance, non seulement en raison du rôle qu'elles ont joué dans la survie des églises chrétiennes pendant la Révolution Culturelle, mais également dans l'essor impressionnant des églises dans le courant des cinq dernières années. Toute étude sur les églises locales en Chine doit se référer à ce phénomène. Une profonde réflexion théologique est requise, en vue de définir la manière dont ces églises interprètent les trois qualificatifs<sup>24</sup> : auto-suffisant, auto-desservant et auto-propageant, ainsi que sur le développement des communautés inter-ecclésiales dans un pays où l'ensemble des chrétiens n'atteint pas un pour cent de la population.

---

22. *Ibid.*, pp. 14-15.

23. Pour les Philippines, cf. : Bishop F.F. Claver, S.J., Prophecy or Accommodation? Dilemma of a Discerning Church, *The Month*, Londres, mars 1980, pp. 83-108; lettre pastorale concernant les CCB par l'Évêque O. Quevedo, O.M.I., *Ministries and Communities*, Pro Mundi Vita, n. 31, janvier 1982, pp. 12-14; T. Gresh, *New Ministries in the Church: A Philippine Perspective*, PAPI, 1976. Déclaration du Cardinal Darmono sur l'Indonésie, cf. T. Gresh, éd., *New Wineskins for a Church in Fermet*, PAPI, 1976, pp. 1-5.

24. Cf. comptes rendus périodiques dans la *CECC-Newsletter*, Pro Mundi Vita (avant 1983); *The Church in China — after Two Revolutions*, *PMV Dossiers Asia*, n. 20, 1982; B. Whyte, The Catholics of Chinap, *The Tablet*, le 20 août 1983, 792-794.

### Europe et Amérique du Nord

Nous ne pouvons détailler les tendances qui se dessinent à l'égard de l'Église locale sur ces deux continents : pareille tâche requerrait la rédaction de plusieurs livres.

Quelques études portant sur la crise de la paroisse en Europe avaient déjà été publiés avant la deuxième guerre mondiale. L'exode des milieux ruraux vers les villes a littéralement vidé de nombreuses paroisses. Alors que les paroisses urbaines vivaient un processus de sécularisation allant en s'accélégrant (dans les centres urbains, souvent moins de la moitié des enfants sont baptisés), la pénurie de prêtres a suscité la mise en question des ministères traditionnels et nouveaux. La paroisse a souvent perdu de son autonomie antérieure, soit au bénéfice des groupements de petite échelle (similaire aux CCB), soit à des structures remodelées de grande échelle (telles des doyennés et des circonscriptions). En Europe méridionale en particulier, les pasteurs se sont vus confrontés à la tâche d'étudier les relations entre les CCB et la paroisse et, après quelques hésitations et critiques, ils ont ouvert de nouvelles voies aux CCB<sup>25</sup>. En Europe septentrionale, les CCB ont souvent été considérées comme une alternative à la paroisse au caractère plutôt traditionnel, bien que certaines paroisses aient évolué pour aboutir à des communautés d'un style nouveau (avec l'accent sur de nouvelles liturgies ou sur la jeunesse). En Europe du Nord et aux États Unis, des milliers de paroisses ont créé des conseils paroissiaux, conformément aux propositions de Vatican II (*Apostolicum Actuositatem*, 26 ; *Lumen Gentium*, 33, 37). On a vu l'apparition de nouvelles formes de collaboration, en « équipes pastorales », qui a eu pour conséquence de

---

25. Les petites communautés ecclésiales. Note pastorale de la conférence épiscopale du Piémont, dans *La Documentation Catholique*, le 16 juillet 1978, pp. 681-684 ; le service pastoral des petites communautés chrétiennes. Document de la commission pastorale des évêques espagnols, dans *La Documentation Catholique*, le 20 juin 1982, pp. 618-629.

préparer progressivement les prêtres et les laïcs, femmes et hommes, à se charger des responsabilités pastorales<sup>26</sup>. Encouragés par le désir des laïcs à une participation aux ministères, par la pénurie et le vieillissement des prêtres ainsi que par une réduction de la pratique des croyants, de nombreux centres et colloques ont été organisés dans le but de repenser la stratégie pastorale sur le plan local<sup>27</sup>.

## RÉFLEXIONS

Depuis Vatican II, de nombreux pasteurs et fidèles ont pris conscience du fait que, très souvent, la paroisse traditionnelle traverse des périodes de crise : soit parce qu'elle est trop vaste, soit parce qu'elle n'est pas suffisamment dynamique. Si l'on excepte quelques pays occidentaux, la jeunesse n'assiste pas aux offices. Dans de très nombreuses régions, et même en Europe, les sectes représentent plus que jamais un pôle d'attraction pour la population. Très souvent, la sphère sacrée de la paroisse ne présente plus de points communs avec la vie de tous les jours, et cela, bien que l'expérience du christianisme en milieu rural pendant des siècles démontre que la situation devrait être à l'opposé. Si un troisième concile Vatican devait jamais avoir lieu, il devrait moins se consacrer à la complexité des structures du pouvoir dans l'Église, pour mieux se concentrer sur la manière de construire des églises locales vivantes, agissant comme de vraies communautés de disciples de Jésus au sein d'une société séculaire.

---

26. *Mixed Pastoral Teams*, Rapport d'une conférence œcuménique internationale, Pro Mundi Vita Bulletin 78, 1979.

27. A titre d'exemple, nous citons les nombreuses études de F. Klostermann, les conférences organisées par le « Colloque Européen des Paroisses », le colloque européen « Les paroisses dans l'Église d'aujourd'hui » (Louvain-la-Neuve, 14-16 septembre 1981), (édité au même lieu) ; *The Parish, a People, a Mission, a Structure*, Statement of the Committee of the Parish, novembre 1980, National Conference of Catholic Bishops, Washington DC ; et le journal *Parish Ministry* de la même National Conference of Catholic Bishops.

Pour l'avenir, la situation est cependant loin d'être désespérée. Depuis Vatican II, nous assistons à une poussée de milliers de petites et grandes CCB, constituant l'expression d'une importante variété de modèles. Cherchant à déceler les raisons d'un développement à ce point important dans un laps de temps si court, trois motifs essentiels nous viennent à l'esprit : tout d'abord, un désir profond de constituer des communautés non-dualistes, à la fois authentiquement humaines et chrétiennes ; ensuite, une compréhension plus profonde du sacerdoce universel ; et enfin, la volonté de ces communautés de devenir, autant que faire se peut, auto-suffisantes, auto-desservantes et auto-propageantes. En outre, en certains lieux, on observe les premiers et timides balbutiements des communautés à caractère œcuménique.

#### **Le désir de constituer des communautés humaines et chrétiennes**

Vatican II a eu pour objectif de rapprocher l'Église et le Monde et a ouvert de nouvelles perspectives à la laïcité ; la principale préoccupation du Concile résidait cependant dans la recherche d'un équilibre entre le Pape et les évêques, en guise de compensation au caractère unilatéral du concile interrompu de Vatican I. Le dynamisme inhérent au dernier concile, encore souligné ultérieurement par le Synode Épiscopal de 1974, ainsi que les conséquences marquantes de l'ère post-coloniale ont propulsé ce qu'il est coutume d'appeler les jeunes Églises dans une inculturation encore plus profonde et vers un engagement mieux adapté au développement et à la libération. Dans leur lutte contre le sentiment d'aliénation éprouvé dans les pays occidentaux à l'égard de l'Église, ces jeunes Églises se sont mises à la recherche d'une nouvelle « intégrité ». Le processus d'inculturation s'est même vu précipité, non seulement en raison du nombre croissant d'évêques et de théologiens « locaux », frustrés par les traditions et les modes de vie étrangers, mais aussi en raison de l'engagement profond de nombreux responsables, hommes et femmes. La douleur qu'ils éprouvaient était double : d'une

part le malaise résultant de l'imposition de concepts, de liturgies, de règlements et de structures organisationnelles qui leur étaient trop étrangères, et d'autre part l'emprisonnement dans un système injuste et séculier, montrant peu de respect à l'égard des droits de l'homme, et qui recherche souvent à se légitimer par le biais des traditions religieuses et du fatalisme. Ces responsables visaient l'unification de la libération humaine et le salut selon l'Évangile par la voie de l'unique dynamisme du changement<sup>28</sup>. Il s'en est suivi un éveil des prêtres et des religieux, qui se sont mis à former des milliers de responsables laïques « conscientisés » au niveau du peuple. Ils ont ainsi appliqué la Bible aux problèmes réels de la vie quotidienne (manque d'eau, de nourriture, de logements, de scolarisation et, en particulier, des droits fondamentaux de l'homme). Ainsi, les muets ont retrouvé la parole. A l'encontre de tout dualisme, taillant un clivage entre la foi et la justice, ils ont tracé une voie par-delà toutes les impasses qui, parfois depuis des siècles, retenaient leur progression. Nombre d'entre eux ont compris, pour la première fois, que la foi peut se métamorphoser en une force efficace permettant de promouvoir le potentiel humain. Ceci explique les liens intrinsèques entre les CCB et la théologie de la libération, phénomène évident dans le document final du « Congress of the Ecumenical Association of Third World Theologians » (EATWOT), qui s'est tenu à São Paulo, au Brésil du 20 février au 2 mars 1980 :<sup>29</sup> « Les communautés ecclésiales de base, ou communautés chrétiennes populaires, font partie intégrante de la voie du peuple, mais elles ne constituent pas un mouvement ni un pouvoir politique équivalent aux organisations populaires ; elles ne cherchent pas non plus à légitimer celles-ci. Les communautés chrétiennes — à travers la conscientisation, l'éducation populaire et le développement de valeurs éthiques et

---

28. Y. Congar, *Un exemple messianique. Salut et Libération*. Coll. Cogitatio fidei, Cerf, Paris, 1977.

29. Pour le texte intégral français, cf. *Foi et Développement*, n. 78, avril 1980, Paris.

culturelles — exercent un ministère de libération parmi les pauvres, tâche qui fait partie intégrante de leur propre mission d'évangélisation, de prophétie, de cure pastorale et de ministère sacramentel. »

### **Une compréhension plus profonde du sacerdoce universel des laïcs**

Comme nous le soulignons précédemment, les paroisses « normales » en Europe et au Proche-Orient, pour la plupart rurales, ne comptaient pas plus de 40 à 80 familles, et ce jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Les prêtres étaient nombreux et constituaient les piliers d'une Église organisée et centrée sur la répétition de la célébration eucharistique dominicale et des rites sacramentels. Un grand nombre de paroisses ont toutefois évolué dès le 19<sup>e</sup> siècle, et plus rapidement encore lors des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, se transformant en institutions anonymes regroupant jusqu'à 120 000 personnes (comme p. ex. à Paris). Le nombre des prêtres ne s'est pas accru et n'a pas diminué pendant cette période. Nous observons aujourd'hui des tendances similaires dans les églises non-occidentales.

Selon le *Statistical Yearbook of the Church 1982*, la notion de « centre pastoral » au sens large signifie : « une partie déterminée d'un territoire ecclésial possédant sa propre église, son pasteur, son peuple, et qui se préoccupe du salut des âmes. Le centre pastoral peut être une paroisse, une quasi-paroisse, un poste missionnaire ou tout autre centre (p. ex. une circonscription d'une paroisse ou une chapelle) ne revêtant pas le rang canonique de paroisse ou de quasi-paroisse » (23-24). En analysant les Tableaux I et II, nous constatons que seuls 157 449 « centres pastoraux » sur un total de 366 062, que nous pouvons assimiler à des communautés locales, disposent d'un prêtre résident ; en clair : moins de la moitié<sup>30</sup>. Ce phénomène important

30. Nous avons toutes les raisons de supposer que la grande majorité des 59 948 centres, n'étant ni des paroisses, ni des postes missionnaires, ne disposent pas d'un prêtre résident. La plupart d'entre eux sont situés en Amérique latine.



affecte particulièrement le monde non-occidental, où près de 100 000 centres pastoraux n'ont pas de prêtre résident. Selon le *Yearbook*, il ne convient pas de considérer les «centres pastoraux» comme de petits groupements. En effet, dans l'ensemble, chaque centre pastoral regroupe en moyenne 2 214 catholiques (919 en Afrique, 4 864 en Amérique du Sud et même 9 022 en Amérique Latine — à l'exclusion des îles). Au Moyen Age, et ce jusqu'à la Révolution Française, la paroisse type en Europe occidentale comptait entre 200 et 400 catholiques (cf. les études de G. Le Bras et autres).

Par conséquent, des dizaines de milliers de catéchistes et de très nombreux diacres ainsi que des sœurs se sont chargés des paroisses dépourvues de prêtre et des communautés chrétiennes locales<sup>31</sup>. Des ministères organisés en équipes se sont développés dans plusieurs diocèses au Canada, aux USA et en Europe occidentale. Cette évolution a forcé et continuera de forcer l'Église à repenser le ministère, tant des laïcs que du clergé, même si cette réflexion ne prend pas la force prégnante du Synode néerlandais extraordinaire de Rome (janvier 1980) ou celle du débat sur les diverses publications du Professeur Edward Schillebeeckx<sup>32</sup>. Le Synode épiscopal romain sur les laïcs, prévu pour 1987, pourra difficilement éviter que ces questions soient abordées. Le débat concernant le rôle des femmes dans le ministère ne pourra pas, lui non plus, être abandonné, étant donné la revendication mondiale d'une remise en question de l'engagement des femmes dans l'Église et dans le ministère

31. Cf., parmi les multiples publications de *Pro Mundi Vita*, les Dossiers Europe : 1979/6, *Priestless Parishes in Western Europe* ; et 1980/9, *New Forms of Lay Ministry*.

32. Cfr., p. ex., L. Grollenberg et coll., *Minister ? Pastor ? Prophet ? Grass Roots Leadership in the Churches*, SCM Press, Londres 1980 ; les évêques allemands, *Zur Ordnung des pastoralen Dienste* (le 2 mars 1977), Bonn, 1977 ; X. de Chalendar, *Responsabilités ecclésiales pour laïcs*, Dossiers Libres, Cerf, Paris, 1983 ; U.S. Bishops' Advisory Council, *The Thrust of Lay Ministry*, *Origins*, Washington DC, vol. 9 : 1039, 1980, 621-626 ; E. Schillebeeckx, *Kerkelijk Ambt, Pleidooi voor mensen in de Kerk*, H. Nelissen, Baarn, 1985.

De même, un nombre toujours croissant de communautés de base prennent une orientation œcuménique et recherchent un leadership ministériel mieux enraciné dans les nouvelles expériences qu'elles ont elles-mêmes vécues. Ici aussi, les laïcs prennent de nouvelles initiatives, même si leurs efforts se heurtent souvent aux églises institutionnelles.

### **La volonté des communautés d'être auto-suffisantes auto-gouvernantes et auto-progégeantes**

Ces trois qualifications rappellent le célèbre mouvement du « Three-Self » des Églises protestantes, connu jusqu'en Chine communiste (et plus tard de l'Église catholique « patriotique »). Cette recherche d'autonomie et de pluralisme, opposés à l'uniformité connue précédemment, a également connu un développement remarquable en d'autres lieux. Ce même thème se retrouve dans le plaidoyer du SECAM (Symposium of Episcopal Conferences of Africa and Madagascar) en faveur de l'organisation d'un concile africain. Cette volonté se manifeste avec vigueur dans les communautés de base en Amérique latine ainsi qu'au sein des sectes qui connaissent une croissance extrêmement rapide. Elle est significative dans de nombreux groupements aux USA, en Europe, et même en Hongrie et en Russie.

Les responsables ecclésiaux au niveau régional et diocésain éprouveront de sérieuses difficultés pour trouver un équilibre dynamique entre la recherche par ces communautés (qu'elles répondent à un statut territorial, de paroisse personnelle ou de groupement de base) d'une autonomie relative et le besoin indéniable de communication<sup>33</sup>. Il nous faut gagner une perspective plus profonde du principe de subsidiarité tel qu'il est appliqué

---

33. On observe de telles tendances dans de nombreuses congrégations religieuses et dans les nouvelles « fondations ». Cf. : P. Delooz, *New Beginnings*, Pro Mundi Vita Bulletin, n. 92, 1983.

non seulement dans le secteur socio-économique, mais également dans la vie de l'Église elle-même. On a accordé trop peu d'attention à l'Église en tant que confédération de communautés réelles et, par là même, diversifiées. Un tel concept impliquera une décentralisation profonde et une plus grande flexibilité dans la distinction entre le substantiel et l'accidentel. La notion que nous développons ici pourrait s'illustrer par l'exemple suivant : si les femmes devaient réellement devenir des « personnes » dans l'Église, cette évolution n'émanera pas des lourdes structures hiérarchiques supérieures, mais elle sera occasionnée par des ouvertures réelles et diversifiées au niveau du peuple. Dans le contexte de l'Église mondiale, ce type de développement ne pourra pas se faire par le biais de mesures uniformes, car celles-ci limitent trop souvent le dynamisme intrinsèque de certains groupes connaissant une croissance constante (comme c'est le cas aux USA et au Canada) au niveau minimal que l'on peut obtenir partout ailleurs. Les développements préconisés dans le présent contexte impliquent, sans nul doute, un parfait discernement, un dialogue intense et une attention particulière, afin d'éviter toutes polarisations stériles et déchirantes. En outre, ce processus appelle également la conviction que la peur du changement peut forcer de nombreux et précieux disciples à quitter l'Église et pourrait ainsi entraver, comme l'histoire nous l'a appris si souvent, le travail de l'Esprit (cf. la vie dramatique de Mary Ward)<sup>34</sup>. Par conséquent, il est essentiel que les dirigeants de l'Église veillent à maintenir ouverte la communication, tant avec les mouvements de femmes chrétiennes qu'avec la dite « Iglesia popular » — l'Église du peuple. Une réflexion théologique profonde s'impose d'urgence. Celle-

---

34. Cf., p. ex., Ida Friederike Gorres, *Das Große Spiel der Maria Ward, das Leben einer Wagemutigen Frau*, Herder-Bücherei, vol. 64, 1960.

ci impliquera toutefois une volonté réelle d'écouter, en organisant de fréquentes « audiences », auxquelles les spécialistes, les responsables de l'Église et les fidèles, apportant la richesse de leurs différences, pourront réellement participer, en vue de réaliser le développement, dans un climat de confiance réciproque.

Jan KERKHOFS, s.j.